



Les fédérations de l'aide et des soins à domicile réclament des moyens pour le domicile

Alors qu'une déclaration de la ministre des Solidarités, Agnès Buzyn, est attendue ce mercredi 30 mai, les fédérations de l'aide et des soins à domicile s'inquiètent du manque de mesures à court terme pour le domicile. Une menace pour la pérennité des 4 100 structures associatives de la Branche.

La ministre des Solidarités, Agnès Buzyn, doit s'exprimer mercredi 30 mai. Selon toute vraisemblance, elle devrait annoncer des mesures à court terme pour les établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) et évoquer le financement de la perte d'autonomie sur le moyen et le long terme.

D'après nos sources, aucune mesure à court terme ne serait envisagée pour le secteur du domicile, ce qui représenterait une menace réelle pour le secteur. Pour mémoire les 4100 structures associatives du domicile emploient 226 000 salarié(e)s et accompagnent plus de 2 millions de personnes

Les fédérations de l'aide et des soins à domicile sont en veille constante sur les thématiques autour de l'enjeu du vieillissement. Elles ont rencontré le 23 mars dernier la Ministre qui, à cette occasion, a réaffirmé l'importance du domicile. Les signataires de ce communiqué regrettent que la mise en œuvre du calendrier gouvernemental semble accorder à court terme la prépondérance aux EHPAD.

Par ailleurs, les fédérations de l'aide et des soins se réunissent au sein de l'USB-Domicile, seul syndicat employeur représentatif de la Branche de l'aide à domicile. Elles déplorent le manque de financement qui impacte significativement les négociations de branche en cours, notamment sur la question des emplois, des rémunérations ou encore de l'organisation du travail.

Au regard de l'actualité en lien avec le financement de la perte d'autonomie, les fédérations de l'USB domicile ont convenu de renforcer le rythme des rencontres entre leurs instances et leurs gouvernances afin de peser dans le débat et de défendre les structures du secteur, leurs salarié(e)s et les personnes accompagnées.

Contacts presse :

- Adessadomicile : David Zeisler - d.zeisler@adessadomicile.org - 01 40 84 68 79
- ADMR : Florent Lebaigue – flebaigue@un.admr.org - 01 44 65 55 42
- FNAAFP/CSF : Stéphane Landreau - slandreau@fnaafp.org - 01 44 89 86 86
- UNA : Manon Daffara – m.daffara@una.fr - 01 49 23 71 54